

# L'application de traçage de l'EPFL a été testée en caserne

**L'école a conduit un test à grande échelle dans le canton de Vaud avec près de 100 recrues**

Apprendre par son smartphone qu'on a été en contact avec une personne infectée par le coronavirus n'appartient plus, aujourd'hui, à la science-fiction. L'EPFL finalise en effet une application qui le permettra tout prochainement, participant de ce fait à freiner la propagation de la maladie. Il sera ainsi possible de se savoir potentiellement contaminé avant l'apparition des premiers symptômes. Baptisée DP-3T (Decentralized Privacy-Preserving Proximity Tracing), l'appli sera opérationnelle à compter du 11 mai. L'Office fédéral de la santé publique soutient le projet, mais n'a pas encore annoncé sa mise en service. «La date officielle sera communiquée bientôt», assure Cédric Moullet, du service informatique de la Confédération.

Reste que, de l'aveu même de ses concepteurs, le système est encore perfectible. Raison pour laquelle une centaine de militaires de l'école de recrues de l'infanterie 2 participait à un test de taille significative jeudi à la caserne de Chamblon (VD).

Il n'est pas encore 8 heures sur la place d'armes nord-vaudoise. Assis à distance sanitaire réglementaire dans des salles d'instruction, les jeunes militaires, masqués sur la bouche, téléphones portables posés devant eux, ne vont pas tarder à partir par petits groupes vaquer aux exercices habituels qui les occupent depuis leur incorporation, le 13 janvier. Pour une fois, les explications qu'ils écoutent leur sont dispensées par deux civils: Alfredo Sanchez, chef de projet à



Une centaine de recrues participent, via leur propre smartphone, à un test de l'application qui devra retracer les chaînes d'infection au Covid-19. KEYSTONE

L'EPFL, et Cédric Moullet. Le message se veut bien sûr informatif, mais surtout rassurant: cet exercice, qui s'étend sur vingt-quatre heures, est totalement anonymisé.

## Pas de géolocalisation

C'est du reste cette volonté de confidentialité qui a conduit les Écoles polytechniques fédérales à sortir d'un premier projet, lancé par un consortium de chercheurs européens. «Notre appli ne comprend pas de géolocalisation et tous les systèmes mis à disposition sont transparents», souligne d'emblée le chef de projet.

Alors, comment ça fonctionne? Et que va-t-il se passer? «La semaine dernière, deux tests de taille plus modeste ont été conduits, surtout pour vérifier la précision des mesures de distance prises par la technologie Bluetooth sur laquelle s'appuie cette application, explique Emmanuel Barraud, porte-parole suppléant à l'EPFL.

Là, on va vérifier la fiabilité même du système en introduisant des malades virtuels dans la simulation.» De fait, les recrues ont téléchargé l'application sur leur propre téléphone. L'appareil enregistre dans sa mémoire un contact à chaque fois qu'il a côtoyé de près – c'est-à-dire à moins de 2 mètres – et pendant cinq minutes au minimum un autre téléphone équipé du même système.

En début de soirée, deux recrues choisies au hasard sont déclarées atteintes du Covid-19. L'info est introduite dans leur téléphone au moyen d'un code. Dans la vraie vie, elle sera générée par un médecin. Les appareils de l'ensemble des participants consultent régulièrement un serveur qui leur indique s'ils ont été en contact risqué avec les deux portables en question. Dans les deux heures, les personnes concernées reçoivent une alerte sous forme de notification leur annonçant le risque couru.

Sans pour autant révéler l'identité de celui qui pourrait les avoir contaminées. Rebelote vendredi à 6 heures du matin avec l'introduction de deux nouveaux cas. Les recrues concernées se mettent elles aussi immédiatement hors jeu, comme pour le cas d'un autoconfinement, le but étant évidemment de casser l'évolution des transmissions.

## Données décentralisées

Les données sont ainsi traitées au niveau du téléphone uniquement, et pas via un serveur, ce dernier ne recueillant qu'une liste de codes anonymes. Cette décentralisation minimise le risque de hacking ou de profilage.

Afin de vérifier l'authenticité des données, chaque recrue a reçu une petite pile de cartes de visite munies d'identifiants fictifs. «À chaque contact, elles sont priées de les échanger, après avoir pris soin de noter au verso l'heure et la durée approximatives de la rencontre», poursuit Alfredo Sanchez. Autant d'informations qui pourront être croisées avec celles enregistrées par les téléphones en fin d'exercice, quand les recrues auront remis à l'équipe chargée du projet leur tas de cartes reçues.

Les recrues ont participé à ce test sur une base volontaire, conscientes de l'importance de l'enjeu. «Le cadre militaire choisi est une bonne chose, vu que nous sommes nombreux à être actifs à différents endroits pendant la journée», souligne Rachid Bouchraoui. Cependant, le Bâlois relève le problème posé par la nuit en caserne. «Nos dortoirs n'ont que trois prises sur lesquelles nous pouvons nous brancher pour recharger nos téléphones. De nombreux contacts vont ainsi être générés.»

**Frédéric Ravussin**

## Confinement

# L'Algérie vit so

**Plus de sorties nocturnes ni de réunions familiales. Les Algériens doivent adapter le ramadan au couvre-feu**

**Adlène Meddi** Alger

L'air est saturé par le vacarme de l'hélicoptère de la police locale qui survole à basse altitude le quartier populaire de Hussein Dey, sur les hauteurs d'Alger. Alors que des 4x4 remplis de policiers masqués et nerveux slaloment dans les ruelles pour déboucher les jeunes hommes cachés dans des cages d'escalier ou dans les porches des magasins à moitié fermés. Ce n'est pas une scène de guerre: il est pile 17 heures, le début du couvre-feu, difficile à appliquer en plein ramadan algérois. Depuis le début du mois sacré, il y a une semaine, les autorités ont allégé les strictes mesures de confinement, reculant le début du couvre-feu de 15 à 17 heures (jusqu'à 7 heures du matin) dans plusieurs préfectures. À Blida, au sud d'Alger, épicentre de la propagation de la pandémie de coronavirus, le confinement total a été assoupli et s'est mué en un confinement partiel, de 14 heures à 7 heures. Selon l'étude d'un épidémiologiste algérien de l'École Pasteur CNAM, à Paris, près de 16 000 cas de contamination ont été évités grâce au confinement en Algérie.

## «Je n'en peux plus»

«Même pendant la guerre (ndlr: période du terrorisme dans les années 1990) nous n'avons pas vécu ça!» compare Ali, commerçant de Hussein Dey. Ça? Se retrouver confiné chez soi en fin de journée après la rupture du jeûne, alors que d'habitude les hommes, mais aussi les familles, sortent à l'extérieur après une longue journée de carême.

«Je n'en peux plus», soupire au téléphone Amina, la quarantaine, employée d'une banque publique



Un vendeur de légumes portant un

«J'ai mon mari sur le dos à la cuisine toute la fin de la journée. Il est devenu expert!»

**Amina** Employée d'une banque publique au chômage

mise au chômage depuis le début de la crise sanitaire et mère de deux petits garçons. «En plus de la corvée de la préparation du repas et la gestion des garçons pour leurs cours à distance, j'ai mon mari sur le dos à la cuisine toute la fin de la journée. Il est devenu

## Presse

**Deux journalistes de Tamedia Romandie primés**

Les deux journalistes de données (data scientists) de Tamedia Romandie («24 heures», la «Tribune de Genève», «Le Matin Dimanche») Duc-Quang Nguyen et Mathieu Rudaz ont remporté le 2<sup>e</sup> Swiss Press Award dans la catégorie Online pour leur carte interactive et ludique montrant la part réelle prise sur le territoire national par les différentes catégories d'occupation du sol («Voici comment la Suisse utilise son territoire»). Coronavirus oblige, la traditionnelle cérémonie de remise des prix à l'Hôtel Bellevue à Berne a dû être annulée. **Réd.**

## Crise sanitaire

**La Suisse débloque 400 millions pour les pays pauvres**

La Suisse aidera les pays en développement face au Covid-19 car «le virus ne connaît pas de frontières». Un prêt sans intérêts de 200 millions est octroyé au Comité international de la Croix-Rouge. Le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes du FMI sera quant à lui soutenu à hauteur de 25 millions. Ces deux crédits seront soumis au parlement en juin. Une 3<sup>e</sup> enveloppe de 175 millions vise à renforcer la coopération internationale et doit permettre aux organisations d'être mieux armées face au Covid-19. **ATS**

# Les étrangers devraient échapper à la double peine de l'aide sociale

**La crise du coronavirus ne devrait pas pénaliser la naturalisation ou l'octroi d'un permis de séjour**

Si elle n'est pas inédite, la démarche est suffisamment rare pour être signalée. Cette semaine, la Commission des institutions politiques (CIP) du National a écrit une lettre au Conseil fédéral. Elle concerne les étrangers qui vivent en Suisse. Les parlementaires aimeraient s'assurer qu'un éventuel recours au chômage ou à l'aide sociale – en raison du coronavirus – ne pénalise pas leur droit de séjour. «Il s'agit de trouver des solutions ciblées pour toutes les personnes qui subissent les effets de cette pandémie», explique Ada Marra (PS/VD), une des élus qui – avec Balthasar Glättli (Verts/ZH) – est à l'origine de l'intervention.

Le cœur du problème? La loi fédérale sur les étrangers et l'intégration. Elle précise en effet qu'une dépendance à l'aide sociale peut entraîner un non-renouvellement du permis de séjour ou d'établissement, voire une rétrogradation du permis C en B. Il en est de même pour le processus de naturalisation. Toute personne ayant eu recours à l'aide sociale au moment de sa demande – ou qui en aurait bénéficié durant les trois ans précédents – est ainsi exclue des démarches pour obtenir le passeport suisse.

Dans la lettre, le cas des sans-papiers est aussi évoqué. Lors des demandes de régularisa-

«Les retours des Cantons sont positifs. Ils sont conscients qu'il s'agit d'une situation inédite»

**Élisabeth Baume-Schneider**  
Présidente de la CSIAS

«Il s'agit de trouver des solutions ciblées pour les personnes qui subissent les effets de cette pandémie»

**Ada Marra** PS/VD

tion, la condition professionnelle est examinée comme un élément démontrant leur intégration. Et comme ces personnes sont principalement actives dans le travail domestique, la restauration ou le bâtiment, elles sont fortement impactées par la crise. «Pour toutes les demandes déposées avant et après la date du semi-confinement, il faut donc qu'on tienne compte de ces circonstances extraordinaires lors de l'évaluation des dossiers», résume Ada Marra.

La missive envoyée par les parlementaires au gouvernement afin qu'ils transmettent ces directives

aux Cantons ne tombe pas de nulle part. Le 9 avril, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) avait déjà émis des recommandations similaires. Elles portaient d'un constat très clair: une part importante des personnes qui demandent l'aide sociale pendant cette crise sont de nationalité étrangère. La CSIAS rappelle aussi que le Secrétariat d'État aux migrations lui-même recommande aux Cantons de tenir compte des circonstances extraordinaires et de veiller à ce que les bénéficiaires n'en subissent aucun désavantage.

## Retour positif des Cantons

La CSIAS demande ainsi qu'il soit précisé lors de l'annonce de l'octroi que l'aide sociale a été perçue pendant la crise sanitaire. «Cela permettra aux autorités qui devront, par exemple, statuer dans deux ans et demi sur une naturalisation de se souvenir que l'aide sociale a été perçue durant cette période bien particulière, et que cette situation ne signifie en aucun cas une rupture d'intégration», image Élisabeth Baume-Schneider (PS/JU), vice-présidente de la CSIAS. Cette dernière salue l'intervention de la CIP – décidée à une très large majorité de 16 contre 9 – car elle renforce la recommandation de la conférence. «Pour l'heure, les retours de la part des Cantons sont positifs. Ils sont bien conscients qu'il s'agit d'une situation tout à fait inédite», conclut la sénatrice Élisabeth Baume-Schneider. **Florent Quiquerez**

# La sœur de Kim Jong-un pour

**En cas de décès du dirigeant nord-coréen, la cadette de la fratrie pourrait être propulsée sur le devant de la scène**

Kim Yo-jong. Son nom est sur toutes sur les lèvres depuis l'absence inédite de son frère aîné, Kim Jong-un, aux cérémonies du 15 avril en mémoire de leur grand-père Kim Il-sung, fondateur du régime nord-coréen. La dernière apparition publique du dictateur remonte au 11 avril. Mais que se passerait-il si le maître de Pyongyang disparaissait pour de bon? Dans cet État dynastique et autoritaire qui détient l'arme nucléaire, la question de sa succession est légitime. Sa sœur cadette, actuellement sous le feu des projecteurs occidentaux, pourrait-elle devenir la première «dictatrice» du monde?

Si on reste dans la logique dynastique, il n'y aurait pas foule au portillon du pouvoir, assure Antoine Bondaz, directeur du programme Corée à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) et enseignant à Sciences Po, à Paris. Les enfants qu'on prête au chef de l'État? «Ils seraient

trop jeunes», explique le chercheur qui évoque «une succession horizontale». Reste donc sa sœur, Kim Yo-jong, et son frère aîné, Kim Jong-chol, qui n'a cependant jamais eu de rôle politique important et qui est toujours resté dans l'ombre, précise l'expert. Certains avancent aussi le nom de l'oncle du leader, Kim Pyong-il, longtemps ambassadeur dans les pays de l'Est et tout juste rentré en Corée du Nord. «Un homme qui n'a jamais été dans les affaires politiques du pays et qui n'a, a priori, aucun réseau à Pyongyang», souligne Antoine Bondaz. En revanche, sa nomination permettrait de maintenir la lignée directe du mont Paektu, «du nom de l'ancien volcan où le roi Tangun aurait fondé la nation coréenne et où les Kim seraient nés, comme le relaie la propagande».

## Scolarité en Suisse

Dans ce contexte, le choix de Kim Yo-jong, devenue très médiatique, s'impose, poursuit-il. Comme ses deux frères, elle a étudié à l'École internationale de Berne de 1996 à 2001 sous le nom de Pak Mi-hyang, avant de retourner au bercail pour terminer